



**Campagne « Faites revivre l'histoire de votre commune à travers les monuments de 14-18 » - Décision du jury**

La première phase de la campagne « Faites revivre l'histoire de votre commune à travers les monuments de 14-18 » a permis aux écoles participantes de créer leur page « Fan » sur Facebook pour y poster le résultat de leurs recherches sur le monument choisi.


Au terme de cette première phase, le jury a opéré la sélection parmi les productions proposées. Compte tenu du nombre limité de participants et de la faiblesse de certaines productions qui ne respectaient pas les critères de contenu prévu dans l'appel à candidatures<sup>1</sup> et qui ne répondaient pas aux critères de sélection<sup>2</sup>, le jury a décidé de ne retenir qu'un nombre limité de lauréats.

Pour opérer sa sélection, le jury n'a pris en considération que les productions respectant le cahier des charges et proposant des informations pour les deux volets obligatoires (recherche sur le monument + recherche sur le parcours de vie de plusieurs victimes).

Ont été retenus par le jury :

- Pour le secondaire :
  - L'Athénée Royal Jules Bara (Tournai)
  - Le Lycée Charles Plisnier (Saint-Ghislain)
- Pour le primaire
  - L'école communale Hayettes-Solvay (Bouffioulx)

Avec le jury, nous tenons à remercier et à féliciter toutes les écoles participantes pour leur engagement dans ce projet. La cellule Démocratie ou barbarie prendra contact prochainement avec les écoles lauréates pour leur proposer, en remplacement du reportage RTBF initialement prévu, une formule de visite de lieux de mémoire en lien avec le conflit.



Olivier Plasman  
Directeur général adjoint  
Cellule Démocratie ou barbarie

<sup>1</sup> 2.1.2 Contenu de la production. La production comportera obligatoirement deux volets.

- Une recherche sur le monument en lui-même : date d'installation, auteurs (sculpteur, architecte, concepteur, etc.), modifications éventuelles, symbolique des éléments le constituant, etc.
- Une recherche sur le parcours de vie de plusieurs victimes (minimum 2 – maximum 5) dont le nom est inscrit sur le monument. Dans la mesure du possible, elles doivent être de nature différente (soldat, résistant, déporté, fusillé, réfugié etc.). Les élèves rechercheront le maximum d'informations sur les personnes choisies pour reconstituer ces parcours de vie et répondre à la simple question *Qui étaient-ils ? Qui étaient-elles ?* Questions simples mais domaines multiples à explorer ... Les circonstances de la mort ? La vie avant et pendant la guerre ? La famille ? La profession, le métier ? Les études ? Le lieu de vie ?

<sup>2</sup> Pour opérer sa sélection, le jury se basera sur les critères suivants :

- la pertinence et la qualité de la démarche de recherche historique sur la trace choisie et sur les personnes étudiées ;
- la qualité du contenu informatif récolté sur la trace et les personnes ;
- l'originalité et la diversité des productions et des supports utilisés ;
- la qualité technique et la précision des productions.